

(Version originale en langue française)

Dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011, établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la Directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que le produit de construction désigné dans la page suivante, mis sur le marché de la zone économique européenne par :

MANUFACTURE FRANÇAISE DES ARDENNES

2 bis avenue François Sommer
BP 60065 Glaire
08206 SEDAN CEDEX
FRANCE

et fabriqué dans l'usine :

MANUFACTURE FRANÇAISE DES ARDENNES
2 bis avenue François Sommer - BP 60065 Glaire
08206 SEDAN CEDEX - FRANCE

Est soumis par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires d'échantillons prélevés dans l'usine conformément au plan d'essais prescrit et que le CSTB, organisme notifié, a réalisé l'évaluation de la performance de réaction au feu du produit de construction, l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, et réalise une surveillance, une évaluation et une appréciation continues du contrôle de la production en usine (système 1).

Ce certificat atteste la performance de réaction au feu du produit et que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance de cette performance décrites dans la spécification technique harmonisée de référence:

EN 14041 : 2004

sont appliquées et que le produit satisfait à toutes les exigences prescrites.

Performance de réaction au feu du produit : B_n - s1, valable en pose maintenue (colle acrylique appliquée à raison de 120 g/m²) sur tout support classé A2-s1,d0 ou A1, d'épaisseur ≥ 6 mm et de masse volumique ≥ 1350 kg/m³.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration des performances du produit établie par le fabricant, ou son représentant désigné établi dans la zone économique européenne, et la spécification technique de référence.

Ce certificat est délivré pour la première fois le 15 mars 2017 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Ce certificat comporte 2 pages.

La liste des certificats délivrés par le CSTB est tenue à jour au CSTB.

Délivré à Champs sur Marne, le 15 mars 2017

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

Yannick LEMOIGNE

